



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION DU MERCREDI 15 MAI 2024 À 19H30 À LA SALLE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE CHEVROUX (BÂTIMENT COMMUNAL)

1. Salutations

La séance est ouverte à 19h30 par le président du comité de direction, Alain Bally. Il signale que cette séance a été convoquée conformément aux statuts. Un chaleureux salut est adressé à tous.

Il est donné lecture de l'ordre du jour de ce soir. L'ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune remarque, il est accepté tel que présenté.

2. Contrôle des présences

La liste des présences circule dans les rangs pour signature. Cette liste des présences et excusés est annexée au présent procès-verbal.

3. Nomination d'un scrutateur

Didier Schouwey est désigné comme scrutateur pour cette séance et accepte ce mandat.

4. Procès-verbal du Comité du 8 novembre 2023

Le procès-verbal du comité de direction du 8 novembre 2023 à Domdidier n'est pas lu étant donné que tous les membres présents l'ont déjà reçu par courriel. Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

4.1 Approbation

Il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Rapport de gestion 2023

Le rapport de gestion pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 a été transmis à tous avec la convocation de ce soir. Il n'est par conséquent pas lu.

La page 23 du rapport concerne la qualité de l'eau distribuée en 2023. Les communes membres peuvent l'utiliser pour leur obligation de communication à leur population mais en la mettant en page avec l'entête de la commune. Les communes qui ont d'autres ressources d'approvisionnement doivent compléter ce rapport avec les autres analyses qu'elles ont l'obligation de faire.

Personne ne souhaite prendre la parole et aucune correction n'étant demandée, il est approuvé à l'unanimité pour être présenté à l'assemblée des délégués.

6. Comptes et bilan 2023

Il est donné lecture des comptes par Martial Berset, trésorier. Il explique certains comptes et donne quelques précisions. Le total des charges est de Fr. 1'406'165.03, tout comme le total des produits, les comptes sont donc équilibrés.

Au bilan au 31.12.2023, notre trésorier parcourt les postes importants. Les taux, montants et échéances de nos ATF sont détaillés :

BCF, 1'980'000.--, 0.35 %, échéance au 31.01.2027

BCF, 2'660'000.--, 0.35 %, échéance au 30.08.2028

BCF, 1'000'000.--, 2.3 %, échéance au 31.03.2030

RAI, 800'000.--, 0.88 %, échéance au 30.04.2026

BCF, 2'688'000.--, 0.65 %, échéance au 15.12.2025

RAI, 2'607'100.--, 0.83 %, échéance au 31.08.2026

Les comptes ont été contrôlés par l'organe de révision Fiduflex SA et n'ont fait l'objet d'aucune remarque particulière. Le rapport de Fiduflex sera présenté le 05.06.2024 et proposera à l'assemblée des délégués de les approuver tels que présentés. La commission financière a également vérifié les comptes.

La parole est ouverte pour les éventuelles questions.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il est passé au vote. Le comité de direction accepte de présenter à l'assemblée des délégués les comptes et bilan 2023 tels qu'exposés ce soir.

7. Décompte final 2023

Le décompte établi par notre fontainier correspond aux statuts. Pour les communes, le prix du m³ se situe dans une fourchette entre CHF 0.814 et CHF 0.888. Le prix moyen pour l'association est de CHF 0.837 le m³.

Aucune autre remarque ou question n'étant faite, le décompte final 2023 sera présenté tel quel à l'assemblée des délégués, pour approbation.

8. Approvisionnement de la commune de Saint-Aubin par l'AIEPV et dérogation y relative

8.1 Présentation

La parole est donnée à Daniel Faerber. Cette présentation a été expliquée au bureau exécutif ainsi qu'à la commune de St-Aubin. Ce document est confidentiel, il n'est pas conséquent pas joint au présent procès-verbal. Il rappelle les généralités, réserves et principes de répartition, que ferait l'ABV sans le projet AgriCo et la liaison AIEPV, et la prise en compte du projet AgriCo et de la liaison AIEPV. Il est évalué bien en détails l'évolution des volumes d'eau à produire par l'ABV, des capacités de production et du besoin journalier moyen et de pointe (avec et sans AgriCo). Un comparatif du dimensionnement des installations avec/sans AgriCo et liaison AIEPV réparti en 9 lots a été établi.

Didier Schouwey demande si l'enveloppe du bâtiment est dimensionnée pour le prochain palier ou pour les deux prochains paliers ? Le projet est dimensionné Uniquement pour le prochain palier.

Didier Schouwey s'exprime maintenant au nom de la commune de St-Aubin. Elle refait son règlement sur l'eau potable et peut maintenant aller de l'avant avec cette présentation. La demande de dérogation ne devrait pas être liée à cette clef de répartition qui n'est pas été validée pour l'instant par St-Aubin. L'article 32 des statuts porte à interprétation. Alain Bally parle de planning et qu'il n'y a pas de durée de dérogation inscrite pour l'instant. Il est prématuré pour l'assemblée des délégués de demander une dérogation.

Comme à ce stade de l'étude nous ne parlons pas de chiffres précis, Laurent Morel demande quand nous pourrions avoir des données chiffrées ? Daniel Faerber répond au retour des soumissions mais ça n'est pas encore à l'ordre du jour. On peut se mettre d'accord sur le principe sans avoir les chiffres.

8.2 Dérogation horizon court

Le comité de direction valide le fait qu'il est trop tôt pour demander cette dérogation à l'assemblée des délégués.

9. Préparation et ordre du jour de l'assemblée des délégués du 5 juin 2024

Alain Bally donne lecture du tractanda proposé pour l'assemblée des délégués du 5 juin prochain :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Contrôle des présences
3. Nomination d'un scrutateur
4. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 13 décembre 2023
 - 4.1 Approbation
5. Rapport de gestion 2023
 - 5.1 Approbation
6. Comptes et bilan 2023
 - 6.1 Rapport de l'organe de révision
 - 6.2 Rapport de la commission financière
 - 6.3 Approbation et décharge aux organes respectifs
7. Décompte final 2023
 - 7.1 Approbation
8. Nomination d'un suppléant à la commission financière
9. Information sur l'exploitation et travaux en cours
10. Divers

Aucune remarque n'étant faite, l'assemblée des délégués sera convoquée dans les délais statutaires avec l'ordre du jour mentionné ci-dessus.

10. Divers

Dans un premier temps, il est donné des informations sur les études et chantiers en cours :

Tests de filtration avec différents charbons actifs

CSD a transmis deux rapports définitifs à l'ABV :

- Un rapport des essais à proprement parler (diffusable à l'OFCO qui a réalisé les analyses si l'OFCO le demande)
- Un rapport interne ABV, avec l'application à l'usine de Cudrefin et nos recommandations

Les conclusions de ces rapports sont expliquées en détail par Daniel Faerber.

Pour l'usine de Cudrefin, CSD propose que le charbon actif devienne un consommable à grande quantité afin d'avoir des volumes par transport camion. En réunissant les deux filtres actuels en un et en construisant deux nouveaux filtres de 25 m³, nous pourrions avoir un roulement. La durée de vie est estimée à 15 mois pour chaque filtre, soit un renouvellement de CAG tous les 5 mois en moyenne (1 filtre sur trois tous les 5 mois).

A ce stade, les essais pilotes réalisés par l'ABV permettent d'appréhender suffisamment précisément les travaux à réaliser à l'usine de Cudrefin pour traiter les métabolites du chlorothalonil par filtration sur charbon actif en

grains. Les coûts liés à un tel traitement ne sont pas anodins. Cela a permis de voir aussi qu'il nous faudra plus de place à la station de Cudrefin et c'est dans cette optique que nous avons fait opposition au PACOM afin de pouvoir garantir un agrandissement futur de la station. Il est réjouissant de savoir que nous avons une solution pour traiter ces micropolluants.

Raccordement de la commune de Faoug à l'ABV

La commune de Faoug a validé un crédit pour l'étude du raccordement et nous attendons maintenant une demande écrite de leur part.

La parole est ensuite donnée au comité pour des questions diverses.

Isabelle Guerry demande si la moule Quagga pose encore problème ? et si oui, quelles solutions sont envisageables ? Thierry Bovet répond qu'elles sont toujours là. On essaye toujours de faire des tirages à gros débits pour les évacuer de la conduite d'aspiration. On arrive maintenant à déterminer la perte de charge. Mais pour l'instant c'est gérable. Les crépines seront nettoyées l'automne qui vient. Il faut surveiller le problème, il y'a une évolution mais elle est lente et pas catastrophique pour l'instant.

Personne ne souhaitant plus s'exprimer, M. le Président remercie la commune de Chevroux d'avoir accueilli le comité de direction pour ses assises, ainsi que le bureau exécutif et le personnel permanent pour leur travail et leur collaboration.

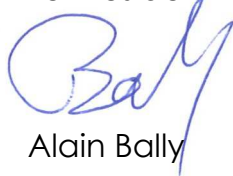
Christian Bonny au nom de la commune de Chevroux salue les personnes présentes et a le plaisir d'offrir l'apéritif.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h05.

St-Aubin, le 15 mai 2024

Au nom de l'ABV

Le Président



Alain Bally

La Secrétaire



Céline Geissbühler

Annexe : - Liste des présences

Distribution :

- aux membres du comité de direction
- M. Thierry Billieux, président de l'assemblée des délégués
- Fiduflex SA, organe de révision
- Mme Céline Geissbühler et MM. Martial Berset, Daniel Faerber, Thierry Bovet et l'entreprise Wamax-Roshard SA



Association intercommunale
pour l'alimentation en eau
des communes vaudoises et
fribourgeoises de la Broye et du Vully

SEANCE DU COMITE DE DIRECTION DU 15 MAI 2024

LISTE DES PRÉSENCES

COMMUNE	PRENOM ET NOM	SIGNATURE
Avenches	Yan Vollenweider	Excusé
Belmont-Broye	Olivier Pochon	
Chevroux	Christian Bonny	
Cudrefin	Jean-François Milliet	
Delley-Portalban	Philippe Cotting	
Gletterens	Serge Bongard	
Missy	Laurent Morel	
Mont-Vully	Ralph Erhart	
St-Aubin	Didier Schouwey	
Vallon	Isabelle Guerry	I. Guerry
Vully-les-Lacs	Alain Bally	
Ingenieur-conseil	Daniel Faerber	
Trésorier	Martial Berset	
Organe de révision	Fiduflex SA, Myriam Baudin	Excusée
Gest'eau Sàrl	Thierry Bovet	
Wamax-Roshard SA	Christophe Berney	Excusé
Wamax-Roshard SA	Laurent Tschanz	Excusé
Wamax-Roshard SA	Beat Wolfisberg	Excusé
Secrétaire	Céline Geissbühler	
Président de l'AD	Thierry Billieux	